REGLEMENT JEU-CONCOURS SEAT

L'opération sans obligation d'achat est organisée par MONTAIGNE AUTOMOBILES et se déroulera semaine 17 à semaine 21;

Elle est organisée avec différents partenaires économiques, en l'espèce La N.R., BALISTIQ, LES DRYADES, WELDOM.

Les personnels de la société organisatrice ne peuvent participer au jeu-concours et s'engagent à ne pas divulguer les réponses aux questions du jeu-concours,

Une série de 3 questions, imprimé sur bulletins à découper et à paraître les Lundis 03 mai, 10 mai, 17 mai, 25 mai 2010 dans le quotidien partenaire la N.R., permettra de désigner les gagnants après dépôt desdits bulletins dans l'urne prévue à cet effet dans le Hall d'exposition SEAT, La Poterie, Rocade Sud, R.N. 20 à CHATEAUROUX.

Seuls les bulletins lisibles seront retenus.

Un seul bulletin par foyer sera pris en compte après validation des réponses aux questions par un personnel de la société organisatrice,

Les informations communiquées par les participants sur les bulletins sont à destination de la société organisatrice, qui s'engage, ni à les céder, ni à les utiliser pour le compte d'organisme tiers. Il sera précisé sur les bulletins que les participants conservent un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression de ces informations (article 38 de la loi "informatique et libertés"), n°78-17 du 06 janvier 1987 modifiée).

Un seul tirage au sort est prévu le lundi 31 mai 2010 en fin d'après-midi dans les locaux de la société requérante,

Le nom des gagnants seront communiqués par voie de presse, dans le quotidien la N.R.,

Les gagnants auront jusqu'au13 juillet 2010 pour retirer leur lots dans les locaux de la société MONTAIGNE AUTOMOBILES, Rocade Sud à CHATEAUROUX,

Les lots non retirés resteront la propriété des donateurs,

Le présent règlement est disponible sur le site de :

La S.C.P. DELIGNE - ROUDET - LEON - FAVARD, Huissiers de Justice à CHATEAUROUX

- 53, bis rue Ledru-Rollin - www.huissier-chateauroux.fr